



Suivi de la reproduction, nourrissage et actions de gestion en faveur du Gypaète barbu en 2011

Objectif

Assurer une veille écologique sur le Gypaète barbu, *Gypaetus barbatus* : suivi de la reproduction. Améliorer le succès de reproduction par un apport alimentaire pour certains couples. Mettre en place des zones de sensibilité majeure assurant une quiétude aux oiseaux au moment de la reproduction.

Contexte

Gestion conservatoire d'une espèce patrimoniale de grand rapace.

Maîtrise d'ouvrage de l'opération

Travail réalisé par les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées dans le cadre du Plan national d'actions Gypaète (coordination LPO/DREAL Aquitaine). Suivi mené en collaboration pour une aire (Arbizon) avec l'association Nature Midi-Pyrénées et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Espèce / milieu concerné :
GYPAETE BARBU, *Gypaetus barbatus*
milieux rocheux et pelouses



Méthodologie

Suivi de reproduction (12 à 14 couples connus sur le territoire du Parc) :

- ▶ Prospections à l'automne et suivi de novembre à juillet
- ▶ 1 visite/semaine jusqu'à ce que le jeune ait 2 mois. Ensuite, possibilité de réaliser 1 visite/15 jours
- ▶ 4h d'observations pouvant être réduit pendant la couvaison
- ▶ Notation des perturbations anthropiques observées auprès des aires de reproduction

Opérations de nourrissage :

- ▶ Apport d'os sur un site de nourrissage (Hautes-Pyrénées) à l'initiative du Parc national des Pyrénées en fonction de la météo et du cycle de reproduction des gypaètes. Prévisionnel de 12 dépôts par an entre décembre et avril

Mise à jour des Zones de Sensibilité Majeure :

- ▶ Cartographie de zones de sensibilité majeure et diffusion des aires de reproduction actives auprès des structures réalisant des survols motorisés (Electricité de France, Réseau de Transport d'Electricité, structures privées,...)

Zone géographique concernée

Parc national des Pyrénées : zone cœur et aire d'adhésion

Période couverte

2011 (plus particulièrement la période de reproduction : novembre 2010 à juillet 2011)



Résultats

Suivi de la reproduction

Sur le Parc national des Pyrénées, 12 couples reproducteurs du Gypaète barbu ont été identifiés en 2011 sur les 14 actuellement connus.

Malgré la reproduction d'un nouveau couple, cette année aura néanmoins été très moyenne avec l'envol de seulement six jeunes pour autant d'échecs de reproduction constatés. Deux de ces échecs sont survenus au stade de la couvaison, un à l'éclosion, un à l'éclosion ou à l'élevage (stade exact non déterminé) et deux à l'élevage. C'est plus qu'en 2010 où quatre échecs avaient été constatés. La vallée d'Aspe enregistre en 2011 la plus faible survie juvénile. Sur quatre couples reproducteurs, un seul a amené son jeune à l'envol.

Il conviendrait de déterminer si ce résultat n'est pas lié à un phénomène de densité dépendance (nombre trop important de gypaètes par rapport aux capacités d'accueil de la vallée ?).

L'année 2010 a donc été une année moyenne pour la reproduction de cette espèce. On constate cependant que, comme pour les années précédentes, le gypaète barbu se reproduit mieux dans le parc national qu'à l'extérieur.

Le suivi des 14 couples de Gypaète barbu présents sur le parc national en 2011 a au final représenté pas moins de 293 visites sur les aires de reproduction et 550 heures d'observations effectives.

Nourrissage

Les oiseaux de différents couples (et notamment celui de Cauterets) ont fréquenté régulièrement le site de nourrissage. On note toutefois un dérangement sur ce site occasionné par la présence continue des vautours fauves.

Perturbations anthropiques et zones de sensibilité majeure

Plusieurs perturbations dues à des passages d'hélicoptères, de parapentistes et de chasseurs sont notées à proximité des aires occupées.

Des conférences ont été faites auprès des personnels militaires et des courriers adressés à l'Armée pour remédier à cette situation.

Gestion conservatoire

En 2011, des contacts ont été pris avec divers interlocuteurs (Armée, Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, Réseau de Transport, Electricité, Electricité de France, ...) pour les sensibiliser aux risques de dérangement et collaborer sur l'aménagement des plans de vol. Une journée de sensibilisation a été réalisée par les agents du Parc national des Pyrénées à destination des pilotes militaires à l'Ecole d'Aviation de Dax.

Plusieurs avis experts ont été fournis par les services du parc national à l'occasion de manifestations sportives (passage du Tour de France, ...) et travaux en cours (forestiers, infrastructures, ...) pour permettre le maintien des activités tout en limitant les perturbations aux espèces, notamment aux rapaces.

Partenariat

(en cours ou établis en 2011)

Suivi de la reproduction

Plusieurs accords de suivi avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage des Hautes-Pyrénées et l'association Nature Midi-Pyrénées pour le suivi de la reproduction.

Les résultats du suivi du Gypaète barbu par les parcs nationaux sont également intégrés dans le réseau Casseur d'Os coordonné par la Ligue de protection des oiseaux.

Gestion conservatoire

Une convention a été signée en 2009 avec EDF (Electricité de France), en 2010 avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et en 2011 avec la SHEM (Société Hydro Electricque du Midi) concernant entre autres la problématique du survol d'engins motorisés et la protection des grands rapaces dans le Parc national des Pyrénées.

